



PROCÈS VERBAL

ADOPTÉ

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le 12 décembre 2011, à 19 h 30 au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres 2011-2012 – 12 décembre 2011

Parents (10)	Steve Bernier (président)	Présent
	Louis Provencher (vice-président)	Présent
	Martin Lebeau	Présent
	Josée Archambault	Présente
	France Ayotte	Présente
	Isabel Grenier	Absente
	André Hamel	Présent
	Chantal Gemme	Présente
	Hélène Kabis	Présente
	Nathalie Nadeau	Présente

Organisme extérieur (1)	Nicole Brie	Présente
Direction d'école(1)	Stéphane Joyal	Présent
Personnel enseignant (3)	Richard Bisson	Présent
	Tristan Boudreau	Absent
	Vacant	-
Personnel professionnel (1)	Vacant	-
Personnel de soutien (1)	Vacant	-
Parent substitut	Amale Abdelnour	Présente
Responsable du comité (1)	Sylvain Richard Représentant de la direction générale	Présent
Secrétaire	Nicole Laflamme	Présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 30, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no 08 2011-12-12

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Gemme, appuyée par madame Hélène Kabis, d'adopter l'ordre du jour suivant:

Constatation du quorum et ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2011
3. Parole au public
4. Présentation par Madame Roberge et Madame Lemieux de leur rôle dans l'élaboration de la politique EHDAA et du processus de consultation
5. Parole au représentant au Comité de parents

DÉCISION

6. Règles de régie interne (adoption)
 - 6.1. Discussion sur les articles publiés dans les médias concernant la Dyslexie
 - 6.2. L'intimidation

SUIVI DES DOSSIERS

7. Mise au point sur les objets de consultation :
 - Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes
 - Retour sur la consultation de Contrecoeur
 - Modification des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau à compter de l'année scolaire 2012-2013 pour permettre la continuité du volet IDTIC
 - Calendrier scolaire 2012-2013
 - Site Web du guide «Quoi faire lorsque mon enfant rencontre des difficultés?»

INFORMATION

8. Parole au public
9. Correspondance
10. Questions diverses
 - 10.1. Vérification du statut de parent d'élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
 - 10.2. Tableau de la localisation des classes spécialisées
11. Prochaine réunion
 - le 16 janvier 2012
12. Levée de la séance

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2011

RÉSOLUTION NO 09 2011-12-12

IL EST PROPOSÉ par monsieur Louis Provencher, appuyé par madame Nathalie Nadeau, d'adopter le procès-verbal du 14 novembre 2011.

3. PAROLE AU PUBLIC

Madame Asselin donne son avis concernant l'article publié dans le devoir sur la Dyslexie. Le Comité consultatif SEHDAA fera un suivi sur ce point.

4. PRÉSENTATION PAR MADAME ROBERGE ET MADAME LEMIEUX DE LEUR RÔLE DANS L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE EHDAA ET DU PROCESSUS DE CONSULTATION

Madame Roberge et Madame Lemieux nous présentent la chronologie des événements pour l'élaboration et la consultation de la politique EHDAA et du processus de consultation.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Bernier nous informe que le Comité de parent présentera le travail fait sur la politique en adaptation scolaire de Commission scolaire des Patriotes le 16 janvier 2012 pour que les membres du CCSEHDAA puissent s'informer. Par la suite il y aura une consultation le 20 février 2012 et la politique sera adoptée le 13 mars 2011.

Le Comité de parents on fait une recommandation concernant le calendrier scolaire. Les enseignants aimeraient que les congés de force majeure soient enlevés par ordre chronologique inverse et le Comité de parents en ordre chronologique.

Ils ont discuté du nouveau plan d'intervention unique, envoyé par le Mels. Ils devront le réviser, car il y a un grand manque de flexibilité. Monsieur Sylvain informe les membres que la CSP a demandé à la GRICS d'adapter celui-ci.

Cette année, la soirée reconnaissance sera le 20 avril 2012.

DÉCISION

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2011-2012 (ADOPTION)

Le Comité CSEHDAA suggère d'apporter les modifications aux règles de régie interne, qui seront apportées à la prochaine rencontre.

On suggère le libellé suivant :

Représentant au Comité de parents

Point 3.2.3

Afin de se conformer aux règles de régie interne du Comité de parents, nous proposons le libellé suivant :

Le représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) au comité de parents et à son exécutif, est élu par les membres du CCSEHDAA et doit en faire partie.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Les frais de déplacement sont remboursés au même tarif en vigueur à la Commission scolaire des Patriotes OU des frais de repas représentant le moindre des deux entre un maximum de 15 \$ et le montant qui aurait été alloué pour le déplacement.

Une indemnité de 15 \$ sera accordée aux frais de gardiennage. Si les frais sont supérieurs, une pièce justificative est requise.

Les parents membres pourront réclamer 25\$ par année concernant les frais de papeterie, si les documents sont imprimés à la maison

- 6.1. Discussion concernant les articles publiés sur la Dyslexie. Les membres ont échangé sur le sujet, et souhaitent faire un suivi sur la loi 21.
- 6.2. Intimidation - Ce point n'a pas été discuté

SUIVI DES DOSSIERS

7. MISE AU POINT SUR LES OBJETS DE CONSULTATION :

- Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes
- Modification des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau à compter de l'année scolaire 2012-2013 pour permettre la continuité du volet IDTIC
- Retour sur la consultation de Contrecoeur

Les membres ont exprimé le désir de recevoir la documentation dans un délai permettant de se l'approprier au cours d'une première rencontre, et de pouvoir émettre leur avis lors d'une deuxième rencontre.

Comme suite aux événements entourant les délais de consultation.

- CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013

RÉSOLUTION NO 10 2011-12-12

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Archambault, appuyée par madame France Ayotte, de proposer que les congés de force majeure soient enlevés par ordre chronologique.

- Site Web du guide «Quoi faire lorsque mon enfant rencontre des difficultés?»
 - Depuis le 16 mai 2011, il a été consulté 1 475 fois par 1 002 personnes différentes
 - Du 19 août au 13 septembre 2011 était la plus forte concentration des visiteurs, et le 23 août, 40 personnes ont consulté le guide.
 - Du 1^{er} au 30 novembre, il a été consulté 173 fois par 126 personnes différentes
 - Les sous-sections du site les plus populaires sont :
 - La communication avec l'école
 - Les services et le soutien

INFORMATION

8. PAROLE AU PUBLIC

Néant

9. CORRESPONDANCE

Néant

10. QUESTIONS DIVERSES

- Vérification du statut de parent d'élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
 - Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre

- Tableau des effectifs
 - Un parent membre aimerait plus d'information sur certains aspects du document. Le tableau à jour sera présenté à la prochaine rencontre

11. PROCHAINE RENCONTRE : **16 janvier 2012**

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 11-2011-12-12

Levée de la séance à 22 H 17, il est proposé par monsieur Louis Provencher, appuyé par madame France Ayotte, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER

Président

MONSIEUR RICHARD SYLVAIN

Représentant de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE
Téléphone : 450 441-2919 poste 3718
Télécopieur : 450 441-9280
Adresse électronique : ccehdaasiegesocial@csp.qc.ca